

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 4 FEVRIER 2025 A 18 H 30 A L'HOTEL DE VILLE**

**I/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024**

**II/ POINTS INFORMATIFS**

**III/ POINTS DES RENDUS COMPTES (DÉCISIONS)**

1. Contractualisation d'un emprunt de 170 000 € pour le budget annexe lotissements Victor Hugo et Mondors
2. Modification de la décision N°142\_2024 portant sur les tarifs location de l'Espace Jean-Marie Truchot
3. Attribution du MAPA 11-2024 « Mission de coordination SPS du bâtiment commercial »

**IV/ POINTS DÉLIBÉRATIFS**

1. Motion de soutien à la police
2. Approbation du règlement intérieur des services périscolaires, des mercredis, des petits et grands séjours de vacances et des restaurants scolaires de la commune et du Centre de Loisirs.

**LA GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL ET LES RESSOURCES HUMAINES**

1. Créations de postes dans le cadre de recrutements futurs
2. Inscription de la ville de Trouy sur la plateforme du CNFPT pour recevoir des apprentis

**LES FINANCES : Didier GEORGES, 2<sup>ème</sup> Adjoint**

1. Autorisation de dépenses d'investissement avant les votes des budgets 2025 : Délibération n° 149-2024 à reprendre suite aux remarques de la Préfecture.
2. Débat d'orientations budgétaires 2025
3. Don à Mayotte suite à l'appel de l'AMC

**URBANISME : Didier GUICHARD, Conseiller municipal délégué**

1. Autorisation de signer l'acte d'achat de la parcelle ZB n°15
2. Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la commune de Trouy